



## COMITE SYNDICAL

### DELIBERATION N°15-16

L'an deux mille quatorze, à 14h  
Le 2 juillet, à Chalons en Champagne

Date de convocation	2 juin 2015
Nombre de délégués :	
+ Titulaires	38 titulaires
+ Suppléants	38 suppléants
+ Présents	22
+ vote par procuration	2

#### Étaient présents :

M. Jean-Paul BACHY  
M. Daniel COURTAUX  
M. Bernard DEKENS  
M. Patrick FOSTIER  
Mme Dominique HUMBERT (pouvoir de M.Leclerc)  
M. Gilbert LECLERCQ  
M. Michel FRANCOIS  
M. Bernard PIERQUIN  
Mme Mireille RAVENEL  
M. Eric GILLARDIN  
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER

M. Jack COLLINET  
M. Jean-François DAMIEN  
M. Claude FAUVET  
M. Pascal GILLAUX  
M. Guy JOSEPH  
M. Michel NORMAND  
M. Robert PASCOLO  
Mme Morgane PITEL  
M. Jean-Pierre RENVOY  
M. Daniel ROUVENACH  
M. Claude WALLENDORFF (pouvoir de M.Cordier)

Objet de la délibération :

**Logiciel complémentaire à la modélisation : demande de subvention**

#### Résultat du vote

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

# COMITE SYNDICAL

## DELIBERATION N°15-16

Objet de la délibération :

**Logiciel complémentaire à la modélisation : demande de subvention**

Après avoir entendu la présentation sur le complément au logiciel Infoworks ICM permettant de faciliter le calcul d'une Analyse Coût Bénéfice ainsi que de normaliser sa réalisation,

Le comité syndical décide de valider ce projet qui présente le plan de financement suivant :

Objet	Coûts TTC	Pourcentage
FEDER	5 000 €	50 %
Autofinancement	5 000 €	50 %
<b>Total</b>	<b>10 000 €</b>	<b>100 %</b>

Le comité syndical donne pouvoir au Président pour mettre en œuvre cette décision

Le Président de l'EPAMA,

Jean-Paul BACHY

